

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS – URBANISME

L'administration communale fait savoir que M. Eric HAECK, agissant au nom et pour le compte de PROXIMUS SA , ayant établi ses bureaux, Rue du Nord Belge, 6 à 4020 LIEGE, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis rue Joseph Hinnisdaels à 4257 BERLOZ-CORSWAREM, cadastré 3^{ème} division, section A n°255E appartenant à INFRABEL.

Le projet consiste en L'IMPLANTATION DE DEUX STATIONS RELAIS DE RADIOCOMMUNICATION PROXIMUS ET TELENET, et présente les caractéristiques suivantes : le projet s'écarte du plan de secteur pour les motifs suivants : zone agricole au plan de secteur Huy-Waremme (CWATUP – art. 330, 11°).

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du mercredi 7 juin au jeudi 22 juin 2017 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 15 juin 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la clôture d'enquête, le jeudi 22 juin 2017 de 15.30 à 16.00 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 6 juin 2017.

Le Bourgmestre,

Sceau

Joseph Dedry